

DÉPARTEMENT DE L'EURE
Arrondissement d'ÉVREUX
Canton EVREUX EST



Mairie de JOUY SUR EURE

Nombre de conseillers :

- Afférent au CM	15
- En exercice	15
- présents	14
- votants	15
- absents	1
- exclus	0

Date de convocation :**02 mars 2020****Date d'affichage :****02 mars 2020****Date de réunion :****09 mars 2021**

De la commune de Jouy sur Eure

Sur convocation de Monsieur le Maire, Philippe ALLAIN, séance du 09 mars 2021

Le Maire empêché, l'an deux mil vingt et un le neuf mars à 18 heures 00, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Monsieur le 1^{er} Adjoint, Olivier JOLY.

Le conseil municipal de cette commune se réunit au nombre prescrit par la loi, et selon l'article L.2121-18 du CGCT dans le lieu exceptionnel de la salle des fêtes de la commune de Jouy-sur-Eure

Etaient présents :

Pierre BAILHACHE - Pierre BERGER - Joël BUCAILLE - Alexandra DASSAS - Annick DELARUE - Chantal DUCHANGE - Annie JÉZÉQUEL - Olivier JOLY - Serge LAMBOY - Ludovic ROBERT - Hélène MOINET - Stéphane PETROZ - Chantal SAGALA - Caroline VALLOIS.

Absents excusés :

Philippe ALLAIN -

Procurations :

Philippe ALLAIN donne procuration à Olivier JOLY

Objet : Panneau d'affichage et miroir pour voie publique

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Hélène MOINET

a été nommée secrétaire de séance,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2131-1 à L2131-4 et R2121-7 à R2121-12 pour les communes,

Vu l'arrêté du 07 juin 1977 modifié article 14 de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière,

Considérant que la publicité d'un certain nombre d'information concernant l'état-civil, l'urbanisme et autres thèmes publics ainsi que les actes pris par l'autorité communale doit être assurée par publication ou affichage,

Considérant que l'affichage doit être effectuée « à la porte de la mairie » ce qui implique un affichage extérieur de proximité, assurant une consultation aisée et facilement accessible aux administrés,

Considérant que les panneaux d'affichage extérieurs de la commune de Jouy-sur-Eure situés place de la Mairie et aux Hameaux sont détériorés et pas suffisamment grands pour assurer efficacement la publicité des informations,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212703581-20210309-2021DELCOM0004-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet	12/03/2021
Notification	12/03/2021

Considérant qu'un miroir de sécurité est un équipement de signalisation qui permet aux automobilistes d'avoir un bon angle de vue lorsqu'ils arrivent à un carrefour délicat,

Considérant que le miroir qui avait été posé au croisement de la rue de la Croix Blanche et rue de Beauregard a été cassé,

Monsieur le 1er Adjoint demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le devis de la Société ABC n° DV172845 d'un montant de 6.186,47 € TTC pour la fourniture de deux panneaux d'affichage pour la place de la Mairie et quatre panneaux d'affichage pour les Hameaux ainsi que la pose d'un nouveau miroir à l'angle de la rue de la Croix Blanche et rue de Beauregard.

Monsieur le 1er Adjoint sollicite l'autorisation du Conseil Municipal d'interroger EPN pour obtenir des subventions d'investissements pour ce projet.

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité *(la majorité ou à l'unanimité) :*

Pour : 15 / Contre : 0 / Abstention : 0

- Accepte le devis de la Société ABC n° DV172845 d'un montant de 6.186,47 € TTC (joint à la présente délibération) pour la fourniture de deux panneaux d'affichage pour la place de la Mairie et quatre panneaux d'affichage pour les Hameaux ainsi que la pose d'un nouveau miroir à l'angle de la rue de la Croix Blanche et rue de Beauregard
- Demande à Monsieur le Maire de déposer auprès d'Evreux Portes de Normandie, service contractualisations et financements, la demande de fonds de concours
- Mandate Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette délibération

Fait et délibéré les jours, mois, an susdits.

Signature des membres présents :

Philippe ALLAIN <i>p°</i> 	Pierre BAILHACHE 	Pierre BERGER 	Joël BUCARLE 	Alexandra DASSAS
Annick DELARUE 	Chantal DUCHANGE 	Annie JÉZÉQUEL 	Olivier JOLY 	Serge LAMBOY
Hélène MOINET 	Stéphane PETROZ 	Ludovic ROBERT 	Chantal SAGAILA 	Caroline VALLOIS

Maire

Philippe ALLAIN

*Pour le Maire empêché
le 1er Adjoint
v. Joly*



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212703581-20210309-2021DELCOM0004-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 12/03/2021

Notification : 12/03/2021

MAIRIE DE JOUY-SUR-EURE

Olivier JOLY

1 rue de la croix blanche

27120 JOUY SUR EURE

Tél :

Mobile : 06 81 73 67 68

DEVIS DV172845

Numéro	Date	Date de validité	Référence
DV172845	02/03/2021	01/04/2021	

Code	Description	Qté	P.U. HT	Montant HT	TVA
INF0394	Panneau double face H 1600 x 1200 mm (City) - Vitrine double face réalisé en profilé aluminium de 75 mm d'épaisseur avec angles arrondis, fond tôle - Vitrage de 4 mm en plexi choc - Fermeture par 2 serrures - 2 clefs - Poteau en acier diamètre 76/3 mm. - Hauteur hors sol 2700 mm avec bandeau titre - Peint selon nos RAL. - Poids 111 Kg	2,00	2 220,22	4 440,44	20,00
	AVEC BANDEAU TITRE : AFFICHAGE COMMUNAL RAL 6005				
INF0083	Vitrine extérieure Sécurité H 1050 x 750 mm - CLASSIQUE - Cadre aluminium épaisseur 58 mm - Porte battante - Verre sécurisé épaisseur de 4 mm - Serrure de sécurité - 2 clefs sur profilé de porte - Fond de tôle électrozinguée - Peint selon nos RAL - Poids 34,3 kg - Kit poteaux en option	4,00	295,30	1 181,20	20,00
	RAL 6005				
MSG3	Liste de nos RAL standards - Nos RAL standards sont : - RAL 1021 Jaune colza - RAL 3020 Rouge signalisation - RAL 6005 Vert mousse - RAL 9010 Blanc pur - RAL 8017 Brun chocolat - RAL 5010 Bleu gentiane				20,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Siret : 31080117000039 - APE : 4673A - N° TVA intracom : FR43310801170 - Capital : 3211200€ - 581-20210309-2021DELCOM0004-DE

Accusé certifié exécutoire

1 sur 2

Réception par le préfet : 12/03/2021

Notification : 12/03/2021

Code	Description	Qté	P.U. HT	Montant HT	TVA
VOE0012	- RAL 9005 Noir foncé - RAL 3004 Rouge pourpre - RAL 7016 Gris anthracite - RAL 7044 Gris soie - Aspect Corten Miroir (rectangulaire) pour voies publiques - Dimensions 800 x 600 mm - Cadre 1200 x 900 mm - Visibilité de 12 à 20 mètres - Version standard - Plexiglass incassable et inaltérable - Garantie 3 ans.	1,00	443,52	443,52	20,00
MSG12	* *REMISE EN PIED DE DOCUMENT VALABLE UNIQUEMENT POUR CE DEVIS*	1,00			
MSG4	FRANCO Merci de nous retourner ce document afin de valider votre commande. => ATTENDONS VOTRE "BON POUR ACCORD" pour lancer la production.	1,00			
MSG15	Crise des matières premières - tarifs et délais de disponibilité Au regard de la crise mondiale sur les matières premières et l'incertitude sur l'évolution de leurs coûts et de leur approvisionnement, toute commande validée rapidement nous permet de mieux vous garantir les tarifs appliqués dans nos devis et les délais de disponibilité. Tributaires de la conjoncture, nous mettons tout en œuvre pour vous servir au mieux financièrement et en matière de délai.	1,00			20,00
MSGM	Cordialement Marion PAILLER	1,00			

Devis gratuit. Les prix TTC sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre. Toute variation de ces taux sera répercutée sur les prix.

Taux	Base HT	Montant TVA
20,00	5 155,39	1 031,08

ATTENTION : Pensez à vérifier tous les postes avant de donner votre accord

**Protection des aciers dans les espaces maritimes (5 km des côtes) :
Qualité de finition nécessaire contre la corrosion par galvanisation ou
Inox 316.**

Délai : 4/5 semaines départ usine hors congés

Franco de port France Continentale à partir de 2.000,00 € H.T. sauf mobilier béton, kiosques et passerelles.

**DECHARGEMENT PAR VOS SOINS
NOUS NE LIVRONS PAS SUR LES CHANTIERS**

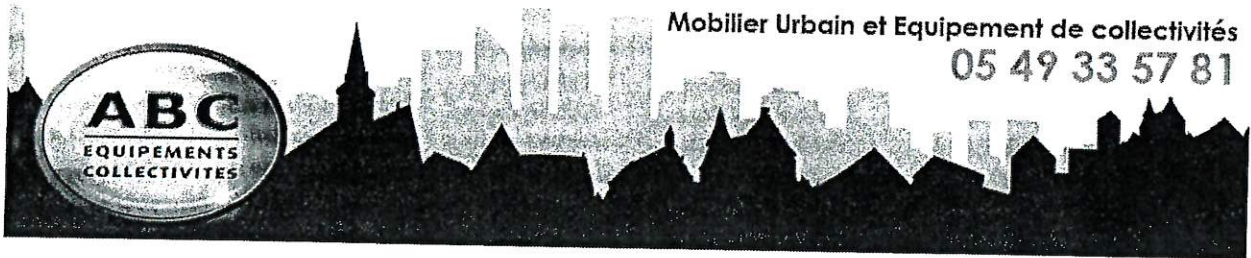
Total HT	6 065,16
Remise	909,77
Total HT remisé	5 155,39
Port HT	0,00
Total HT Net	5 155,39
Total TVA	1 031,08
Total TTC	6 186,47
Net à payer	6 186,47 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Siret : 31080117000039 - APE : 4673A - N° TVA intracom : FR43310801170 - Capital : ~~32 122,00~~ 6581-20210309-2021DELCOM0004-DE

Accusé certifié exécutoire 2 sur 2

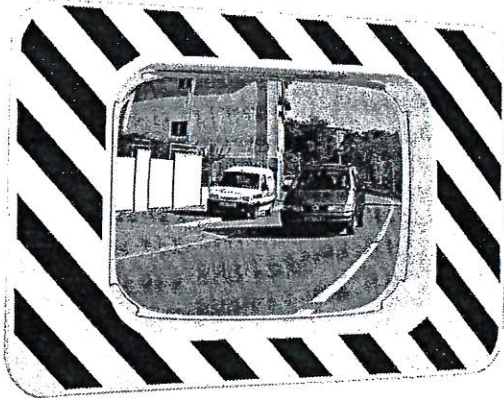
Réception par le préfet : 12/03/2021
Notification : 12/03/2021



Miroir (rectangulaire) pour voies publiques

VOE0012

- Dimensions 800 x 600 mm
- Cadre 1200 x 900 mm
- Visibilité de 12 à 20 mètres
- Version standard
- Plexiglass incassable et inaltérable
- Garantie 3 ans.



ABC Collectivités - 16 rue des Taillées - 79180 CHAURAY
Tél : 05-49-33-57-81 - Email : contact@fr-abc.com - Site web : <http://www.abc-collectivites.com>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

021212708581-20210309-2021DELCOM0004-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/03/2021

Notification : 12/03/2021